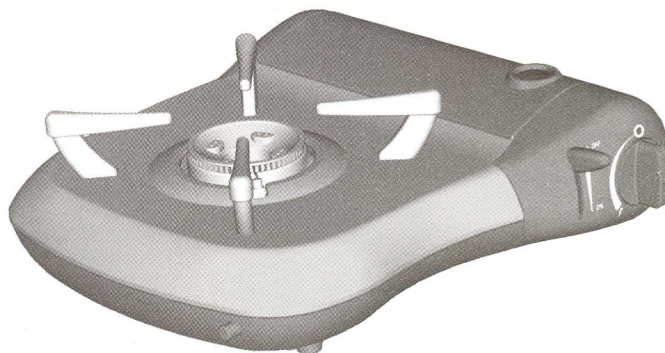




Bistro[®]actiV

Bistro[®]actiV⁺



FR Français

GB English

DE Deutsch

NL Nederlands

IT Italiano

ES Español

PT Português

12 04

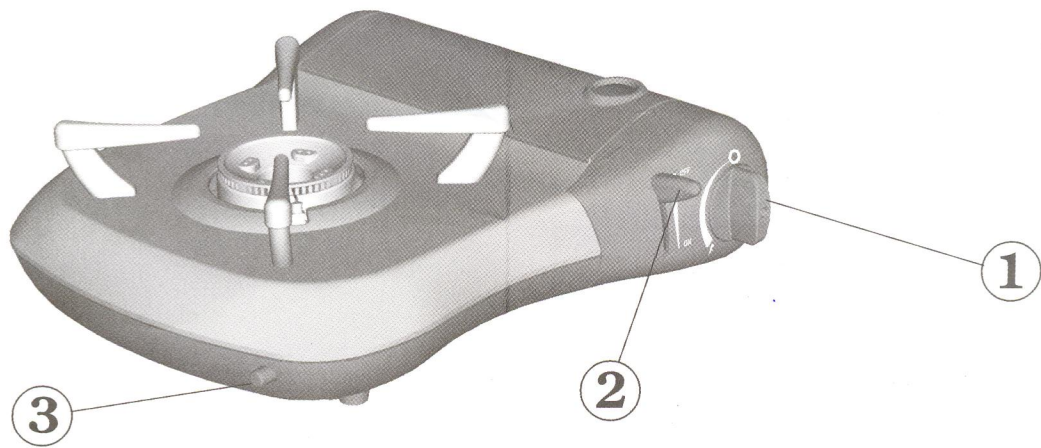


fig. 1

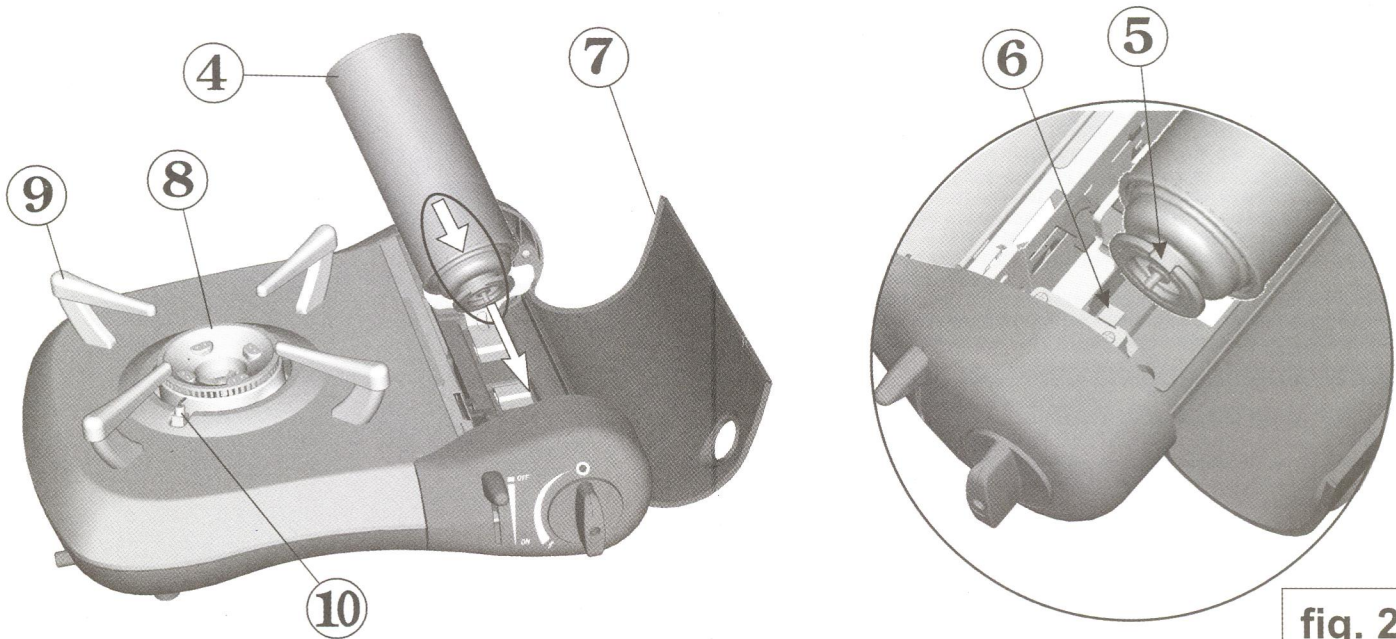


fig. 2

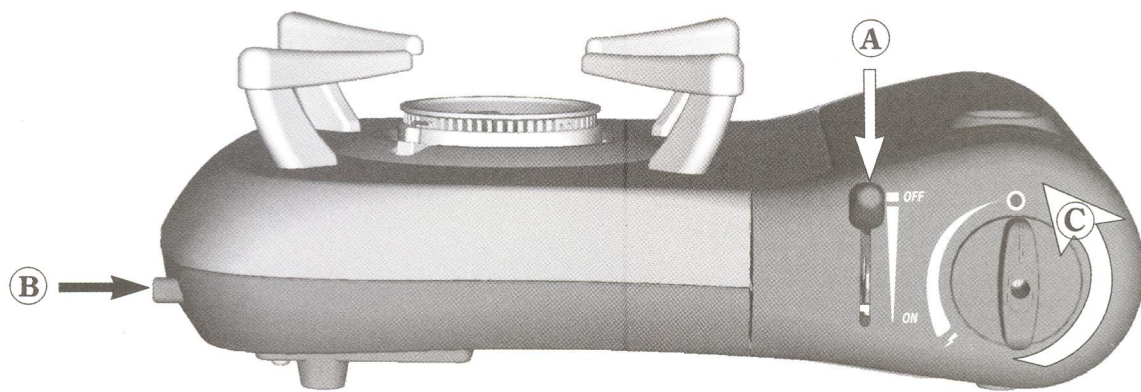


fig. 3

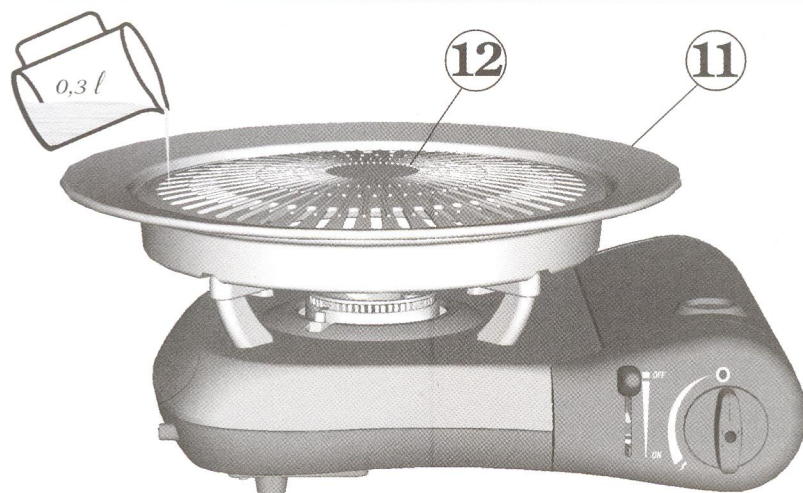


fig. 4

Caractéristiques techniques

Débit Qn: 180 g/h (2,47 kW) – Catégorie : Pression directe butane

Pour : FR – CH – BE – LU

Nous vous remercions d'avoir choisi ce réchaud Campinggaz® Bistro® Activ.

Ce mode d'emploi est commun à tous les appareils Bistro® Activ avec et sans sécurité de flamme.

–Bistro® Activ : fonction "réchaud"

–Bistro® Activ * : fonction "réchaud", "grill"

Les modèles avec "STOPGAZ SYSTEM" sont appelés "version S" dans ce mode d'emploi.

1 – MISE EN SERVICE

AVERTISSEMENTS ET CONSEILS IMPORTANTS

Pour votre sécurité, observez les recommandations suivantes :

–Lisez attentivement ce mode d'emploi pour vous familiariser avec l'appareil avant de l'assembler à son récipient de gaz. Respectez les instructions de ce mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité figurant sur les cartouches Campinggaz® CP250. Il en va de votre sécurité et de celle de votre entourage.

–Conservez cette notice pour la relire plus tard en cas de besoin.

–**Pour un enfant, même une brûlure légère peut parfois avoir de graves conséquences. Votre appareil en fonctionnement atteint des températures élevées. Veillez à ce que vos enfants ne le touchent pas lors de son utilisation.**

–Votre appareil doit être utilisé exclusivement avec les cartouches Campinggaz® CP250.

Il peut être dangereux d'essayer d'utiliser d'autres récipients de gaz. La société Campinggaz® décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'une cartouche de toute autre marque.

–Votre appareil ne doit être utilisé que dans des locaux suffisamment aérés (minimum 2 m³/h/kW) et éloigné de matériaux inflammables.

–Cet appareil n'est pas raccordé à un dispositif d'évacuation des produits de la combustion. Il doit être installé et raccordé conformément aux règles d'installation en vigueur. Une attention particulière sera accordée aux dispositions applicables en matière de ventilation.

–L'utilisation d'un appareil de cuisson au gaz conduit à la production de chaleur et d'humidité dans le local où il est installé. Veillez à assurer une bonne aération de la cuisine: maintenir ouverts les orifices d'aération naturelle, ou installer un dispositif d'aération mécanique (hotte de ventilation mécanique). Une utilisation intensive et prolongée de l'appareil peut nécessiter une aération supplémentaire, par exemple en ouvrant une fenêtre, ou une aération plus efficace, par exemple en augmentant la puissance de la ventilation mécanique si elle existe.

–N'utilisez pas un appareil qui fuit, qui fonctionne mal ou qui est endommagé. Rappelez-le à votre revendeur qui vous indiquera le service après-vente le plus proche.

–Ne modifiez jamais votre appareil, ne l'utilisez pas pour des applications auxquelles il n'est pas destiné.

–Ne pas utiliser de récipients de diamètre inférieur à 12 cm ou supérieur à 28 cm. N'utilisez pas de récipients à base concave ou convexe.

A) PRÉPARATION DE L'APPAREIL

- Sortez l'appareil et ses accessoires de la boîte.
- Posez l'appareil sur une surface stable et horizontale.
- Vérifiez que le levier (2) est en position "Off" (sinon la cartouche ne pourra pas être mise en place) et que le volant (1) du robinet de gaz est en position fermée (tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position (●)). (fig. 1)
- Ouvrez le compartiment cartouche (7) et mettez en place la cartouche (4). L'encoche (5) de la collerette de valve doit être positionnée impérativement vers le haut en face de la lame métallique (6). (fig.2)
- Refermez le compartiment cartouche (7)
En cas de résistance ou d'impossibilité de fermeture de la porte, ré-exécutez le point c). Si le problème persiste, rappelez l'appareil à votre revendeur.

B) ALLUMAGE

L'appareil est équipé d'un allumeur piézo électrique.

- Abaissez le levier (2) de branchement de la cartouche en position "On" et vérifiez que la lame métallique (6) est bien positionnée dans l'encoche (5) de la collerette de la cartouche.
Si vous sentez une odeur de gaz avant d'allumer votre appareil, mettez-le immédiatement à l'extérieur, dans un endroit très ventilé, sans source d'inflammation, où la fuite pourra être recherchée et arrêtée. Si vous voulez vérifier l'étanchéité de votre appareil, faites-le à l'extérieur. Ne recherchez pas les fuites avec une flamme, utilisez de l'eau savonneuse.
- Maintenez enfoncé le bouton (3) de la sécurité thermoélectrique (uniquement pour la version "S").
- Tournez le volant (1) dans le sens contraire de celui des aiguilles d'une montre jusqu'au déclic annonçant la production de l'étincelle. Si l'allumage ne se produit pas, ramenez le volant en position (●) et recommencez l'opération. (fig.3)
- Si 3 essais s'avèrent infructueux, fermez le robinet en tournant le volant jusqu'à la position (●) et vérifiez si la cartouche contient du gaz (bruit de liquide en la secouant) avant de recommencer les opérations précédentes.
(Si une cartouche vide est en place, lire le paragraphe 2) "Changement de cartouche".
- Relâchez le bouton (3) après 10 secondes de fonctionnement du brûleur (uniquement pour la version "S").
- Régulez la flamme à la dimension du récipient ou de l'accessoire utilisé.

C) ARRÊT

- Fermez le robinet en tournant le volant (1) dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre jusqu'à la position (●).
- Mettez le levier (2) en position "Off".

2 – CHANGEMENT DE CARTOUCHE

RAPPEL :

Pour la mise en place ou le démontage d'une cartouche, opérez toujours dans un endroit très aéré et jamais en présence d'une flamme, source de chaleur ou étincelle (cigarette, appareil électrique, cuisinière, ... etc.), loin d'autres personnes et de matériaux inflammables, de préférence à l'extérieur.

LES CARTOUCHES CAMPINGGAZ® CP250 ÉTANT À VALVE, ELLES PEUVENT ÊTRE DÉMONTÉES DE CET APPAREIL MÊME SI ELLES NE SONT PAS VIDES, ET REMONTÉES SUR D'AUTRES APPAREILS CAMPINGGAZ® CONÇUS POUR FONCTIONNER EXCLUSIVEMENT AVEC CES CARTOUCHES.

La cartouche peut être retirée de l'appareil même si elle n'est pas complètement vide.

- Vérifiez que l'arrivée du gaz est bien fermée en tournant le volant (1) dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre jusqu'à la position (●) et que le brûleur (8) est éteint.
- Déconnectez la cartouche en mettant le levier (2) en position "Off"
- Ouvrez le compartiment cartouche (7) et retirez celle-ci en la levant par l'arrière.
- Ne jetez jamais une cartouche qui n'est pas vide (vérifiez avant l'absence de bruit de liquide en la secouant).
- Mettez en place une nouvelle cartouche en suivant les instructions de paragraphe 1 – A) c) et d).

Attention : En cas de changement de cartouche au cours de l'utilisation, ne touchez pas les surfaces chaudes de l'appareil (brûleur, support de casserole, plaque...).

3 – DISPOSITIFS DE SECURITE

- La cartouche ne peut être mise en place que si le levier (2) est en position "Off" et le volant (1) du robinet en position fermée (●).
- Si la pression dans la cartouche est trop élevée (surchauffe due à une surface trop importante sur la grille de cuisson par exemple), un dispositif intégré débranche la cartouche et le levier (2) se met en position "Off".
Dans ce cas, il faut retirer la cartouche et la laisser refroidir (passer sous l'eau par exemple) avant de la réutiliser ou utiliser une nouvelle cartouche en opérant selon 2 Changement de cartouche.
- Dans le cas de la version "S", le thermocouple placé dans la flamme commande une vanne qui coupe automatiquement l'arrivée du gaz au brûleur lorsque celui-ci s'éteint (courant d'air ou débordement de liquides par exemple). Pour ré-allumer, procédez suivant les instructions du paragraphe 1–B).

4 – FONCTION "GRILL"

(Accessoires en option ou livré selon modèles)

- Mettez en place le bac à eau récupérateur de graisses (11). Vérifiez que le compartiment à eau est bien stable sur les bras en aluminium (9). (fig. 4)
- Remplissez le bac avec environ 0,3 litre d'eau et positionnez la plaque de cuisson (12) centrée sur le compartiment à eau. (fig. 4)
- Procédez à l'allumage du brûleur suivant le paragraphe 1–B) et vérifiez que la flamme est visible, sous la plaque de cuisson.
- Cuisson : La plaque de cuisson (12) est revêtue d'un traitement anti-adhérent de haute qualité qui permet une cuisson saine.
Après 2,5 minutes de préchauffage maximum, disposez les aliments et réglez la puissance de cuisson à votre convenance avec le volant (1). Il est également possible de moduler l'intensité de la cuisson selon le positionnement des aliments sur la plaque : cuisson plus vive au centre, plus modérée vers l'extérieur.
- Quand la cuisson est terminée, éteignez la flamme en procédant suivant les instructions du paragraphe 1–C).
- Attention :** après l'arrêt du brûleur, la plaque de cuisson (12) reste chaude pendant environ 15 minutes. Ne manipulez pas la plaque de cuisson tant qu'elle est chaude.

5 – ENTRETIEN – RANGEMENT

Après refroidissement complet de votre appareil :

1– Nettoyage:

Nettoyez les parties grasses avec de l'eau et du savon ou un produit détergeant non abrasif. N'utilisez pas de tampon récurant ni de produits abrasifs sur les plaques de cuisson et le compartiment à eau sous risque de détériorer le revêtement anti-adhésif.

2– Rangement:

- Vérifiez que le levier (2) est en position "Off"
- Mettez l'appareil dans un endroit frais, sec et aéré, hors de portée des enfants.

6 – PRECAUTIONS D'EMPLOI

–N'utilisez pas votre réchaud à moins de 20 cm d'une paroi ou d'un objet combustible. Posez l'appareil sur une surface horizontale et stable.

–Si vous utilisez votre appareil dans un local ou une cuisine, celui-ci doit respecter les conditions réglementaires d'aération qui permettent de fournir l'air nécessaire à la combustion et d'éviter la création de mélange à teneur dangereuse en gaz non brûlé (2m³/h/kW).

–SI VOUS UTILISEZ LA PLAQUE DE CUISSON "GRILL" (12), ASSUREZ VOUS TOUJOURS DE LA PRÉSENCE D'EAU DANS LE COMPARTIMENT À EAU (11).

–NE LAISSEZ JAMAIS FONCTIONNER LES PLAQUES DE CUISSON SANS ALIMENTS AU-DELÀ DU TEMPS DE PRÉCHAUFFAGE SOUS PEINE DE DÉTÉRIORATION DU REVÊTEMENT ANTI-ADHÉSIF.

–Attendez le refroidissement complet de l'appareil avant toute manipulation pour le rangement.

7 – VOTRE APPAREIL NE FONCTIONNE PAS, QUE FAIRE?

En cas de problème (la cartouche contient encore du gaz mais l'appareil ne s'allume pas)

- Si l'étincelle de l'allumeur piézo électrique ne se produit pas, rapprochez l'électrode (10) du brûleur (8) et vérifiez qu'aucun résidu ne se trouve entre l'électrode et le brûleur.
- Dans tous les autres cas, n'essayez pas de réparer l'appareil vous-même, rappelez-le à votre revendeur.

8 – CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Le produit bénéficie d'une garantie totale pièces et main d'œuvre de 2 années à compter de la date d'achat, à l'exclusion des frais de transport liés à l'envoi du produit non-conforme et au retour du produit réparé ou échangé. Les opérations d'entretien couvertes par la garantie sont effectuées à titre gratuit pour tout défaut de fabrication du produit, sous réserve que le produit (i) soit retourné franco, complet et non démonté, à l'un des centres de service après-vente agréés, (ii) qu'il soit accompagné d'une description de la non-conformité constatée et d'un document justifiant la date d'achat du produit (ex. facture, ticket de caisse). Au titre de la garantie, le produit faisant l'objet de la réclamation pourra être soit réparé, remplacé ou remboursé en tout ou partie.

La garantie est nulle lorsque le dommage est survenu du fait (i) d'un emploi ou stockage incorrect du produit, (ii) d'un défaut d'entretien du produit, ou d'un entretien non conforme aux instructions d'utilisation (iii) de la réparation, modification, entretien du produit par des tiers non agréés, (iv) de l'utilisation de pièces de rechange qui ne seraient pas d'origine.

L'entretien pendant la période de garantie n'a pas d'incidence sur la date d'expiration de la garantie.

Cette garantie n'affecte en aucun cas les droits légaux du consommateur qui conserve notamment les droits issus de la Directive 1999/44/CE du 25 Mai 1999 ainsi que de la législation nationale applicable.

SERVICE CONSOMMATEURS

APPLICATION DES GAZ SA – Service téléphonique information consommateurs :

66, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 PARIS –

tél : 33–1–53 32 72 72 Fax : 33–1–53 32 72 99

CAMPING GAZ SUISSE SA Service clientèle Route du Bleu 7 – 1762 GIVISIEZ

tél : 41–26–466 8787 Fax : 41–26–466 8797

COLEMAN BENELUX B.V. Service afdeling Coleman/Camping Gaz Takkebijsters

37B – 4817 BL BREDA – tél./ Fax : 31–76–5711 014